

Les Quatorzièmes

2017

Boucles du Haut Var



Lundi 13 février
Aups - Tourtour

Mardi 14 février
La Verdière - Régusse

Mercredi 15 février
Moissac-Bellevue - Montmeyan

Avec la participation
des communes de :



Montmeyan



Moissac
Bellevue



Aups



Régusse



Salernes



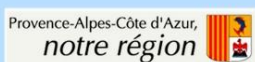
La Verdière



Tourtour



Sillans La
Cascade



Renseignements : Vélo Sport Hyérois 06 75 13 12 36 www.velosporthyerois.com

LES BOUCLES CYCLISTES DU HAUT VAR

La 14^{ème} édition des Boucles Cyclistes du Haut Var se déroulera les 13-14-15 février sur les routes du pays d'Aups et des communes du Haut Var.

Les Boucles du Haut Var s'adressent à l'élite cycliste amateur française et regrouperont un peloton constitué des meilleures formations nationales de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} division. Seront également présentes une équipe suisse, suédoise et l'équipe de Monaco.

Situées en tout début de saison, les Boucles du Haut Var, constituent pour ces équipes et leurs coureurs une précieuse opportunité de parfaire leur préparation physique en renouant avec le rythme de la compétition. Cette situation stratégique dans les dates du calendrier explique le succès de participation que rencontre chaque année l'organisation ;

Nées en 2004, les Boucles du Haut Var ont grandi au fil des années, passant successivement d'une journée de course à deux puis à trois.

Le nombre des communes partenaires a évolué parallèlement. A Montmeyan la pionnière se sont jointes Moissac-Bellevue, puis Aups, Tourtour, Régusse, Salernes, Villecroze et Sillans la Cascade et La Verdrière depuis 2016.



La Région Provence Alpes Côte d'azur et le Département du Var sont également deux fidèles partenaires de la manifestation.

La tradition sera respectée avec le départ de la 1^{ère} étape qui sera donné de la place d'Aups le lundi 13 février à midi. Le peloton de 150 coureurs après avoir effectué un tour d'honneur dans le centre de la cité s'en ira en direction de la Fox Amphoux puis de Sillans la Cascade avant de repasser une première fois par Aups. La seconde partie de l'étape sera constituée par un premier passage dans le magnifique village de Tourtour, puis par les traversées de Salernes et d'Aups de nouveau avant de se conclure par une dernière montée vers Tourtour où se jugera l'arrivée de cette première journée longue de 114 km.

Le lendemain mardi 14, fort du succès de l'édition 2016, les cyclistes s'élanceront de nouveau de La Verdrière, dernière venue dans le paysage des Boucles du Haut Var. La course traversera, outre La Verdrière à deux reprises, les villages de Montmeyan, Régusse, Tavernes et Varages et s'achèvera à Régusse. Cette étape longue de 125 km sera notamment marquée par les traversées pittoresques des ruelles des centres-villes de Régusse et de Montmeyan.

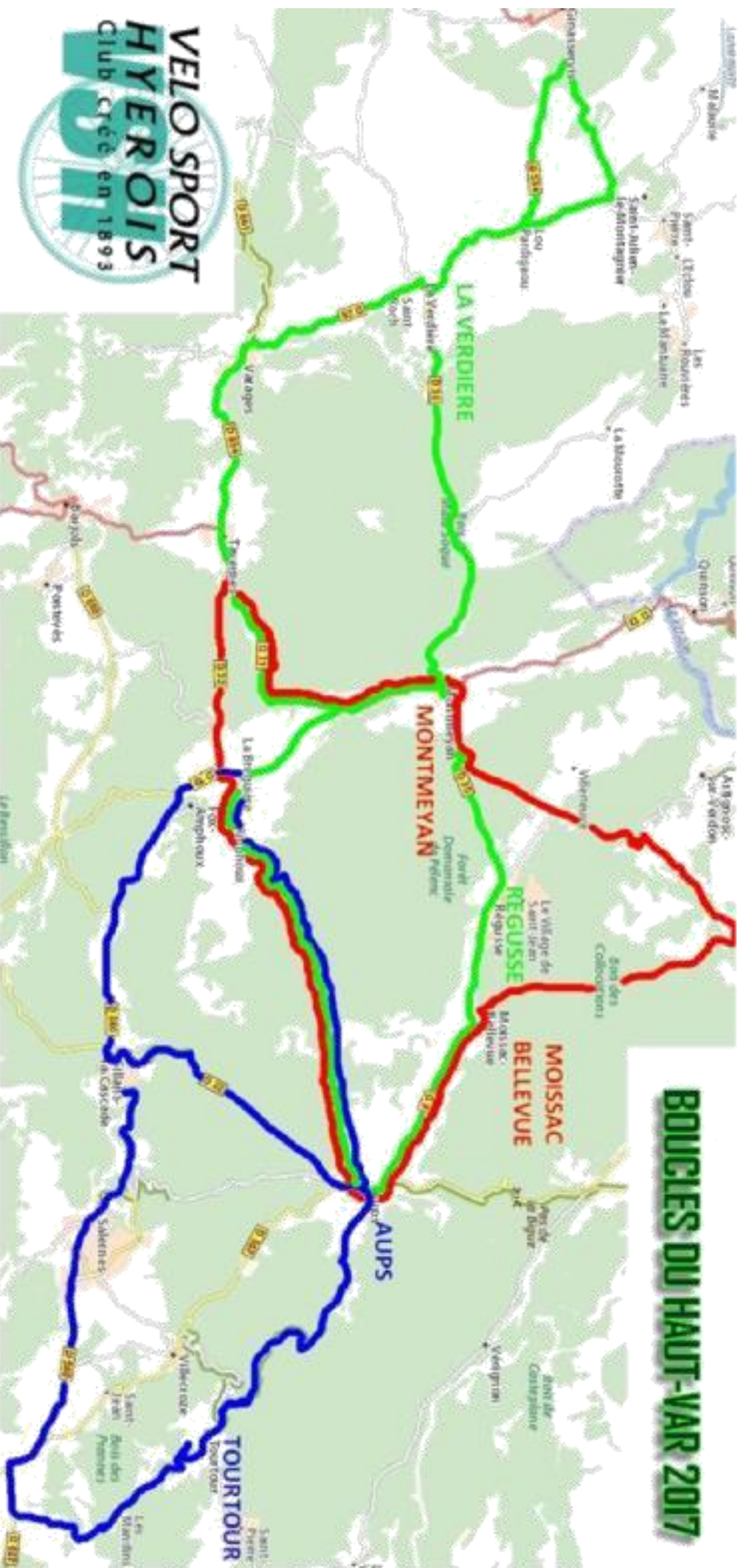
Enfin le dernier jour ; mercredi 15, aura lieu la « classique » Moissac-Bellevue-Montmeyan sur son circuit somptueux alternant montées, descentes et lignes droites et sinuant sur les territoires de Baudinard, Tavernes et Fox

Amphoux. Seul, un coureur complet, ayant de grandes qualités de rouleur pourra s'imposer à l'arrivée, devant la Mairie de Montmeyan après 125 km de course.

Les amateurs de vélo, qui apprécient les courses cyclistes d'un haut niveau sportif auront tout loisir pendant ces trois journées d'apprécier les efforts des coureurs et d'admirer la caravane colorée des 14^{èmes} Boucles cyclistes sur les nombreuses routes traversées par le peloton, dans le cadre incomparable des paysages haut-varois. Ils pourront également assister aux départs donnés au centre de beaux villages provençaux, puis quelques heures plus tard et quelques kilomètres plus loin, applaudir à l'arrivée des champions du vélo au cœur d'autres villages tout aussi remarquables.

Après chaque arrivée, les lauréats des différents classements invités sur le podium seront fleuris et se verront remettre coupes et maillots distinctifs

BOUCLES DU HAUT-VAR 2017



Lundi 13 février 2017 - Aups - Tourtour

Mardi 14 février 2017 - La Verdrière - Régusse

Mercredi 15 février 2017 - Moissac Bellevue - Montmeyan

Lundi 13 février 2017

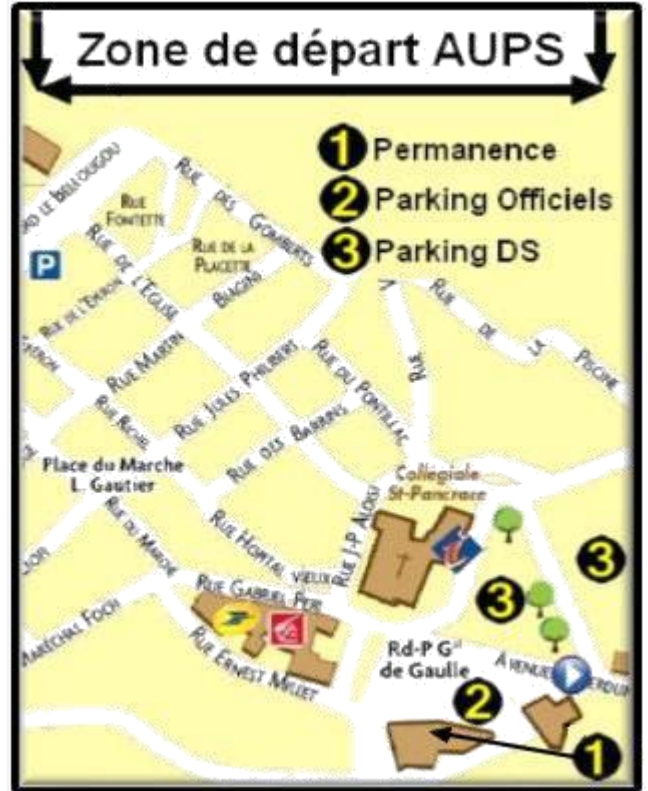
DEPART

Parking Véhicules Course : Permanence,
Dossards : Réunion Directeurs Sportifs :
Appel Présentation des Coureurs :
Départ Fictif :

9h00 à 12h00 Place de la Mairie et Place Martin Bidaure. 9h00 à 11h30 Salle de la Mairie d'Aups.
 11h00 Salle de la Mairie d'Aups.
 11h45 Podium Conseil Régional Place de la Mairie.
 12h00 devant la Mairie d'Aups.

AUPS - TOURTOUR

Km	Parcours	38km/h	40km/h	42km/h
Km	Parcours	Horaire	Horaire	Horaire
0	AUPS	12:00	12:00	12:00
	D60			
13	LA BRÉGUIÈRE	12:20	12:19	12:18
15	FOX AMPHOUX	12:23	12:22	12:21
	D32			
19	D560	12:30	12:28	12:27
23	SILLANS LA CASCADE	12:36	12:34	12:32
31	AUPS	12:49	12:46	12:44
	D60			
44	LA BRÉGUIÈRE	13:09	13:06	13:03
46	FOX AMPHOUX	13:12	13:09	13:06
	D32			
50	D560	13:19	13:15	13:11
52	SILLANS LA CASCADE	13:22	13:18	13:14
62 - S-CA	AUPS – SPRINT CA	13:38	13:33	13:28
72	TOURTOUR	13:53	13:48	13:43
79	D557	14:05	13:58	13:53
87 - S-83	SALERNES - SPRINT 83	14:17	14:10	14:04
94	SILLANS LA CASCADE	14:28	14:21	14:14
102 - S-CA	AUPS – SPRINT CA	14:41	14:33	14:26
114	TOURTOUR	15:00	14:51	14:43



ARRIVÉE

L'arrivée sera jugée Montée Saint Denis.

Les véhicules suiveurs sont déviés 250 m à droite avant le franchissement de la ligne d'arrivée.

Contrôle Médical : Mairie de Tourtour.

Podium Protocolaire : Car Podium VSH.

Permanence et Réception : Chapiteau Jardin Anabelle et Bernard Buffet.



PROTOCOLE DES MAILLOTS



Vainqueur :

Maillot Jaune des Communes, coupe + bouquet.
 2^{ème} et 3^{ème}, bouquets.

Maillot des sprints :

Maillot Vert Crédit Agricole + bouquet.

Vainqueur km 83 :

Maillot Bleu du Département du Var + coupe.

Maillot jeunes 19-20 ans :

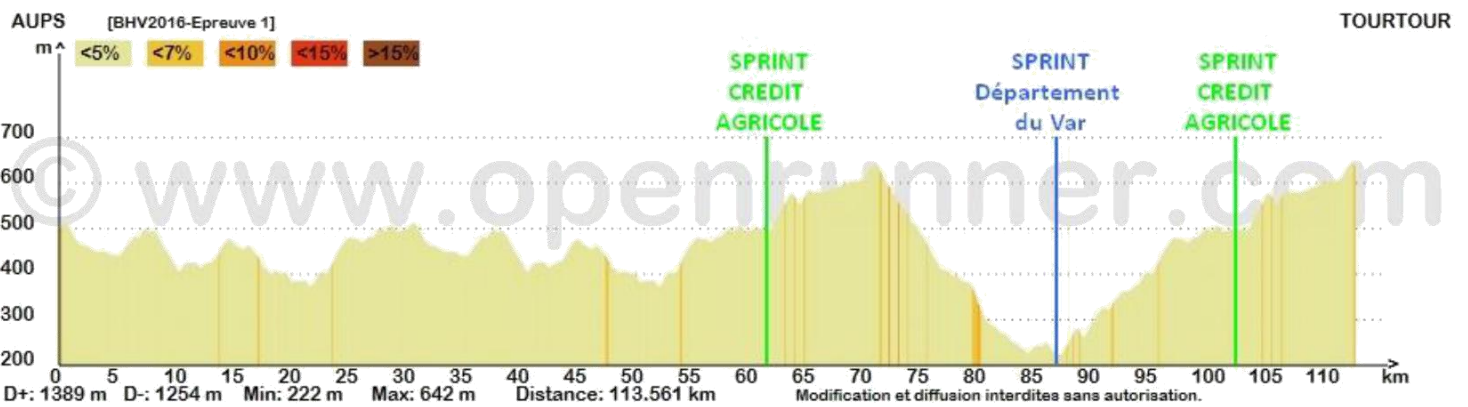
Maillot Rouge Intermarché + bouquet.

Maillot Régional :

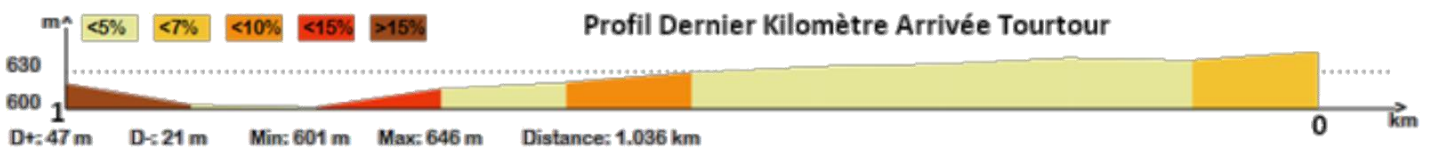
Maillot Or du Conseil Régional, 1er PACA, coupe.

BOUCLES DU HAUT VAR 2017

EPREUVE 1 - LUNDI 13 FEVRIER 2017 - AUPS - TOURTOUR - 114 km



Profil Dernier Kilomètre Arrivée Tourtour



Mardi 14 février 2017

**D
E
P
A
R
T**

Parking Véhicules Course : 9h00 à 12h00 Place de la Mairie de La Verdière.
Permanence, Dossards : 9h00 à 11h30 Mairie de La Verdière.
Réunion Directeurs Sportifs : 11h00 Mairie de La Verdière.
Appel Présentation des Coureurs : 11h45 Podium Conseil Régional Place de la Mairie.
Départ Fictif : 12h00 Place de la Mairie.

LA VERDIERE - REGUSSE

		38km/h	40km/h	42km/h
Km	Parcours	Horaire	Horaire	Horaire
0	LA VERDIERE	12:00	12:00	12:00
	D554 direction GINASSERVIS			
9	D554-D36	12:14	12:13	12:12
	D36 direction ST JULIEN			
13	D36-D35	12:20	12:19	12:18
19	LA VERDIERE	12:30	12:28	12:27
25 - S-GP	- SPRINT			
30	D30 - MONTMEYAN	12:47	12:45	12:42
	D13 - D71			
36	LA BREGUIERE	12:57	12:54	12:51
	D60			
49	AUPS	13:17	13:13	13:10
	D9			
57	D30 - REGUSSE	13:30	13:25	13:21
64 - S-GP	D30 - MONTMEYAN - SPRINT	13:41	13:36	13:31
74	D71 - TAVERNES	13:57	13:51	13:46
79	D554 - VARAGES	14:05	13:58	13:53
85 - S-83	LA VERDIERE - SPRINT	14:14	14:07	14:01
96	D30 - D13	14:31	14:24	14:17
103	LA BREGUIERE	14:42	14:34	14:27
116	AUPS	15:03	14:54	14:45
125	REGUSSE	15:17	15:07	14:59

Zone de Départ LA VERDIERE



ARRIVEE

L'arrivée sera jugée sur le cours Alexandre Gariel.

Les véhicules suiveurs sont déviés avant le franchissement de la ligne 100 m à droite à hauteur de la rue des écoles.

Contrôle Médical : Ecole de Regusse.

Podium Protocolaire : Car Podium VSH.

Réception et Permanence : Salle des fêtes.

PROTOCOLE DES MAILLOTS



Vainqueur :

Maillot Jaune des Communes, coupe + bouquet.
2^{ème} et 3^{ème}, bouquets.

Maillot des sprints :

Maillot Vert Groupama + bouquet.

Vainqueur km 83 :

Maillot Bleu du Département du Var + coupe.

Maillot jeunes 19-20 ans :

Maillot Rouge Intermarché + bouquet.

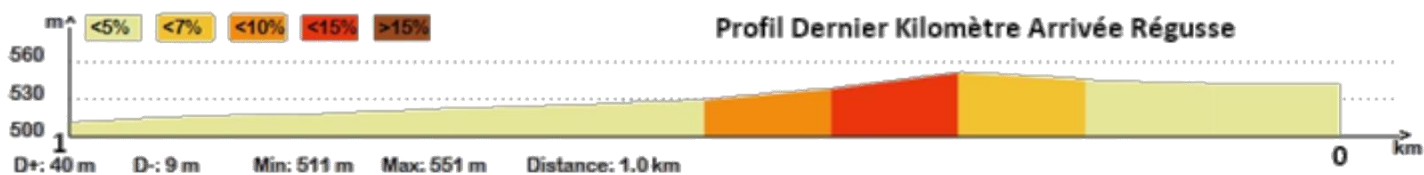
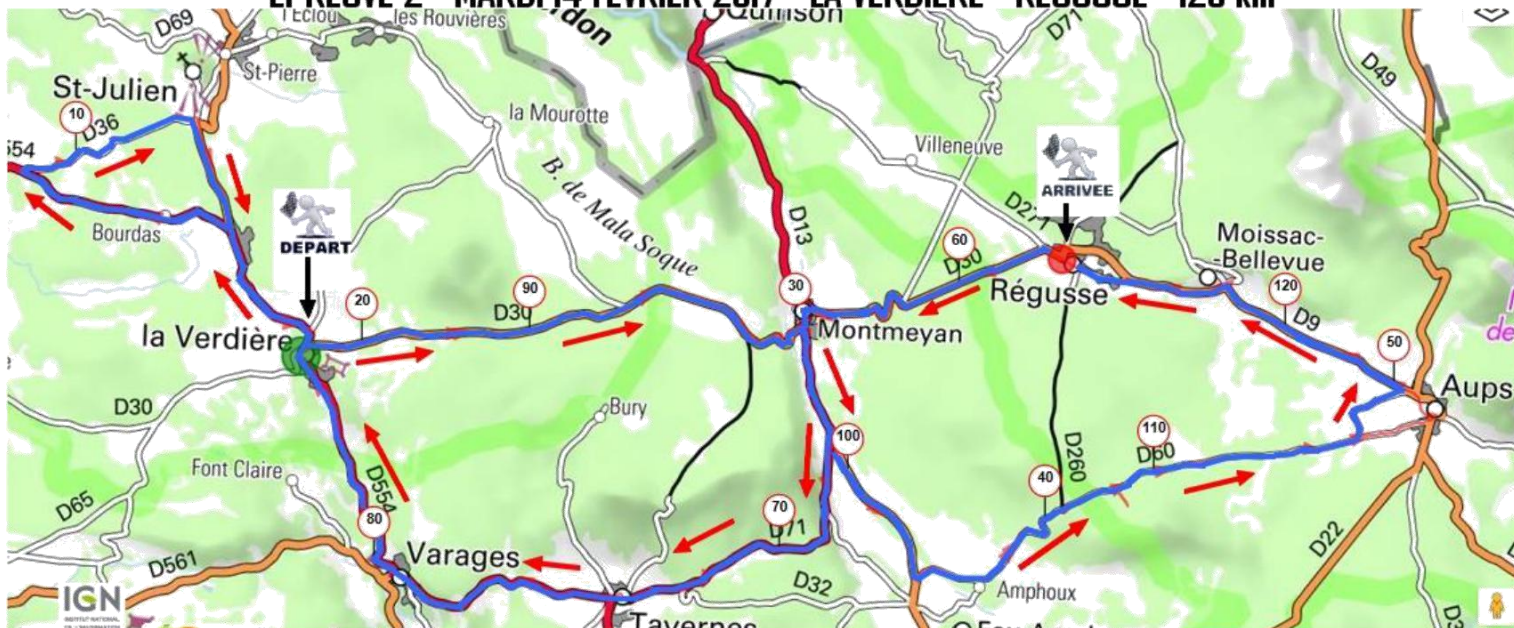
Maillot Régional :

Maillot Or du Conseil Régional, 1er PACA, coupe.



BOUCLES DU HAUT VAR 2017

EPREUVE 2 - MARDI 14 FEVRIER 2017 - LA VERDIERE - REGUSSE - 125 km



Mercredi 15 février 2017

DÉPART

Parking Véhicules Course :

8h00 à 12h00 Parking Salle Polyvalente Moissac-Bellevue.

Permanence, Dossards :

9h00 à 11h30 Salle Polyvalente Moissac-bellevue.

Réunion Directeurs Sportifs :

11h00 Salle Polyvalente Moissac-Bellevue.

Appel Présentation des Coureurs : 11h45 Podium Conseil Régional Parking Salle Polyvalente.

Départ Fictif :

12h00 Parking Salle Polyvalente.

MOISSAC BELLEVUE - MONTMEYAN

		38km/h	40km/h	42km/h
Km	Parcours	Horaire	Horaire	Horaire
0	MOISSAC BELLEVUE	12:00	12:00	12:00
8	BAS DE BAUDINARD	12:13	12:12	12:11
20	MONTMEYAN	12:31	12:30	12:28
	D13 - D71			
	D71 - D32			
35	LA BREGUIERE	12:55	12:52	12:50
	D60			
47	AUPS	13:14	13:10	13:07
53 - S-GP	MOISSAC BELLEVUE - SPRINT	13:23	13:19	13:15
61	BAS DE DAUDINARD	13:36	13:31	13:27
73 - S-83	MONTMEYAN - SPRINT	13:55	13:49	13:44
	D13 - D71			
	D71 - D32			
88	LA BREGUIERE	14:18	14:12	14:05
	D60			
100	AUPS	14:37	14:30	14:22
106 - S-GP	MOISSAC BELLEVUE - SPRINT	14:47	14:39	14:31
113	BAS DE DAUDINARD	14:58	14:49	14:41
125	MONTMEYAN	15:17	15:07	14:58



PROTOCOLE DES MAILLOTS



Vainqueur :

Maillot Jaune des Communes, coupe + bouquet. 2^{ème} et 3^{ème}, bouquets.

Maillot des sprints :

Maillot Vert Groupama + bouquet.

Vainqueur km 83 :

Maillot Bleu du Département du Var + coupe.

Maillot jeunes 19-20 ans :

Maillot Rouge Intermarché + bouquet.

Maillot Régional :

Maillot Or du Conseil Régional, 1er PACA, coupe.

ARRIVEE

L'arrivée sera jugée Avenue du Verdon.

Les véhicules suiveurs sont déviés 300 m à gauche avant la ligne d'arrivée.

Contrôle Médical : Mairie de Montmeyan.

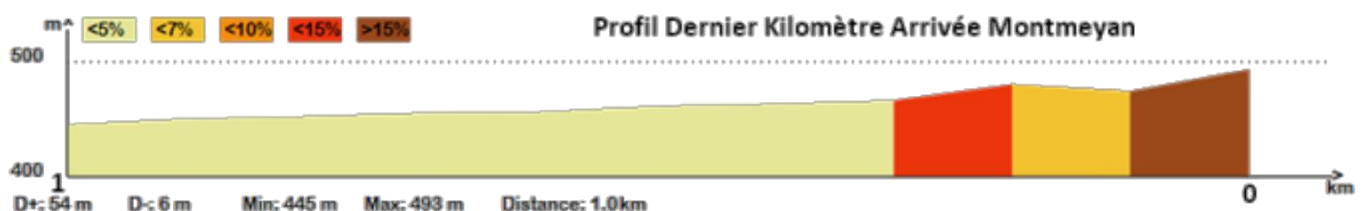
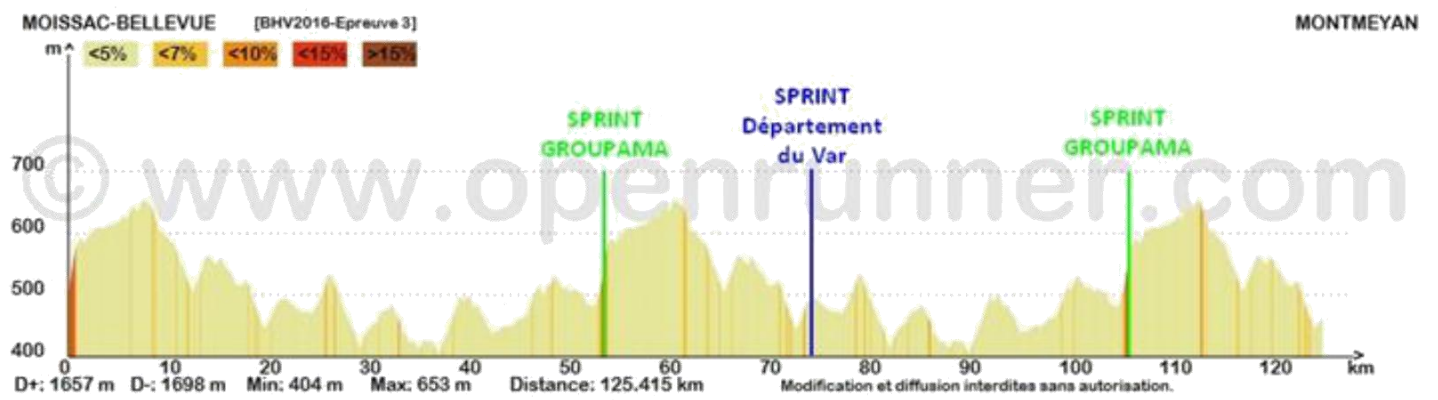
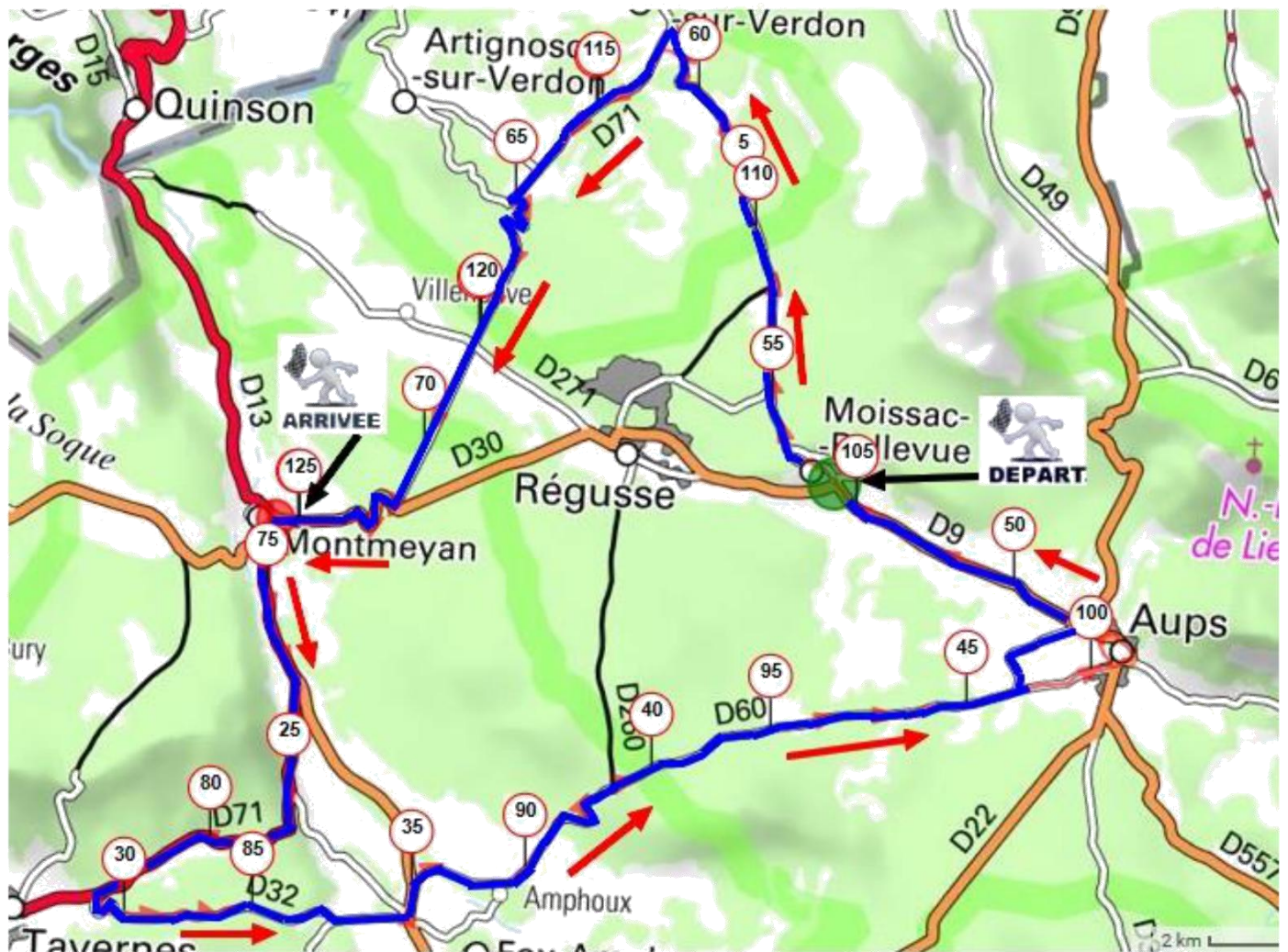
Podium Protocolaire : Car Podium VSH.

Permanence et Réception : Salle Polyvalente de Montmeyan.



BOUCLES DU HAUT VAR 2017

EPREUVE 3 - MERCREDI 15 FEVRIER 2017 - MOISSAC BELLEVUE - MONTMEYAN



REGLEMENT DES BOUCLES DU HAUT VAR

ARTICLE 1 : L'épreuve cycliste dénommée "BOUCLES DU HAUT VAR" est organisée par le Vélo Sport Hyérois sur trois jours les 13-14-15 février 2017.

ARTICLE 2 : L'épreuve comprend trois courses d'un jour.

ARTICLE 3 : La course est ouverte sur invitation aux licenciés FFC des catégories 1 et 2.

ARTICLE 4 : La première course se déroule le lundi 13 février d'Aups à Tourtour sur une distance de 114 km. Le départ a lieu à 12h00 à Aups.

ARTICLE 5 : La deuxième course se déroule le mardi 14 février de La Verdière à Régusse sur une distance de 125 km. Le départ a lieu à 12h00 à La Verdière.

ARTICLE 6 : La troisième course se déroule le mercredi 15 février de Moissac-Bellevue à Montmeyan sur une distance de 125 km. Le départ est prévu à 12h00 à Moissac-Bellevue.

ARTICLE 7 : Les coureurs ne sont pas tenus de prendre le départ de toutes les courses.

ARTICLE 8 : La course est soumise à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme. Les classements sont établis par les arbitres officiels de la FFC.

ARTICLE 9 : Le vainqueur et les coureurs classés 2ème et 3ème de la course, le lauréat du classement des Sprints, le lauréat du Sprint du kilomètre 83, le meilleur jeune (19-20 ans) et le meilleur coureur PACA doivent se soumettre aux cérémonies protocolaires en tenue de coureur après l'arrivée. Le vainqueur et les lauréats doivent revêtir le maillot distinctif des différents classements sur le podium.

ARTICLE 10 : Le nombre de coureur est limité à un maximum de 8 coureurs par club.

ARTICLE 11 : Les concurrents doivent être munis de la tenue et du casque règlementaires imposés par la Fédération Française de Cyclisme. Leur machine doit être conforme aux normes édictées par la Fédération Française de Cyclisme.

ARTICLE 12 : Les concurrents doivent obéir aux indications données avant le départ ou pendant la course par les organisateurs ou les arbitres officiels. Tout concurrent auteur d'un comportement antisportif, injurieux envers les autres coureurs, les organisateurs ou les arbitres de la FFC ou bien dangereux pour autrui ou pour lui-même sera sanctionné.

ARTICLE 13 : Le présent règlement pourra être modifié en cas de besoin par l'organisateur.



Comité d'organisation

Président de l'organisation

Gilbert Hermieu 06.22.51.54.80

Directeur de course

José Bertolino 06.75.13.12.36

Relation publiques, protocole

Christian Bertolino 06.64.80.43.82

Dossier préfecture, Gestion informatique, Book

Jérôme Madeddu 06.84.38.89.59

Coordinateurs Haut Var

Yves Barthois, Gérard Yvora, Michel Lhermitte,
Maurice Vansheevwyck, René Saint Martin, Gérard
Marignagne, Gérard Gras ; Jean Pierre Mombazet

Logistique

Céline Porre 06.78.97.15.62

Car Podium

Protocole départ Conseil Régional PACA
Protocole arrivée Podium VSH

Photofinish service 06.07.64.09.45

Reportage, photo, navette

Gérard Barelli

Parc auto Renault Hyères

Gilles Pillot

Fléchage

Monique Um, Fredy Castagnet 06.63.03.64.88

Ligne départ et dernier kilomètre

Laurent Robic, Pascal Poma

Ligne arrivée

Franck Alibert

Parking départ et arrivée

Roman Biolley, Marcel Bufferne

Arche sprint

Michel Dubedout

Arche sprint 83

Conseil Départemental du Var

Animation vélo

Isabelle Gendron 06.71.31.40.24

Véhicule fin de course

Adrien Ghigo, Marcel Languille 06.86.63.32.87

Logistique Repas

Christian Hieule

Chauffeurs véhicules

Roland Jaquot, Jean Gamel, Jacky Bertrand, Michel Blain

Speaker

Vincent Didelot Frédéric Bataillard



Président du Jury

Eric Rolland 06.94.90.77.69

Juge à l'arrivée, Chronométrage

Joëlle Alfoséa 06.01.30.07.18

Arbitre moto

Jérôme Madeddu 06.84.38.89.59

Arbitre

Frédéric Simon 06.81.55.12.07

Secrétariat

Claude Reinembergh

Accueil permanence arrivée et réception

Josette Hermieu, Françoise Reinembergh

Voiture ouverture

Jean-Louis Giraudo

Voiture S2C Bernard Auguste 07.62.01.14.75

Dépannage neutre VSH Nicolas Glacial

Dépannage radio

Société VITTA Fréquence 157.550

Motard arbitre Robert Barale

Motard ardoisier François Greget

Ardoisier Baptiste Bruno

Moto info Bernard Dielen

Motos sécurité

Yves Broccardo, Bastien Leclech, Christophe Gaudefroy,
Pascal Leclech, Denis Aune, Claude Guillaumin

Association Motocycliste Sécurité Routière

Poste sécurité Yves Boyer 06.08.99.97.71

Polices Municipales

Régusse, Aups, Salernes, Sillans la Cascade, Villecroze,
La Verdrière

Centre Communal des Feux de Forêt

Montmeyan, Régusse, Aups, Tourtour, La Verdrière

Signaleurs associations sportives

Cyclo Club d'Aups

L'Olympique Cycliste du Haut Var

Vélo Club Evasion La Verdrière

Club des Randonneurs l'Escapade Bleue

Signaleurs VSH

Hervé Romeu, Elsa et Claude Madeddu, Bernard Minetto,
Danielle Botin, Jacques Lantrua, Serge Lippi, Jean Olivier,
Jacques Meshi, Maria Lippi, Maryse et Bernard Porre,
Roger Quinzoni, Patrick Charrier, Julia et Daniel Chenel,
Sylvana Barale, Caridad Fernandez, Jean Pierre Gemy



Médecins

Jean Fogliani 06 29 72 17 28

Laurence Pernice 04 94 59 54 93



Ambulance

SA Nouvelle des Ambulances Hyéroises



Centre Hospitalier de Brignoles 04 94 72 66 00

Centre Hospitalier de Draguignan 04 94 60 50 00


LE DÉPARTEMENT



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



AUPS



REGUSSE



SALERNES



TOURTOUR



MOISSAC-BELLEVUE



MONTMEYAN



SILLANS
LA CASCADE



LA VERDIÈRE


Les Mousquetaires
Intermarché
AUPS et SALERNES



RENAULT
HYERES


Maisons
du Midi
construction | terrains | clés en main


Groupama

D.SPORT
Design Sportswear


CRÉDIT
AGRICOLE

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME
CÔTE D'AZUR

MAISON
de la
TRUFFE
d'ALPES
et du VERDON

RADIO VERDON 96.5
La radio des Pays du Verdon
sur les ondes depuis le 1er novembre 1985
91 FM

Var-matin
nice-matin



Terra Rossa
Maison de la Céramique Architecturale



Vélo club évasion
La Verdrière

CYCLO CLUB
AUPSOIS

Lacs et Gorges du **V**erdon

VITTA

AVIA
STATION CAMUSSO


CHÂTEAU
LA CALISSE



Soléou
CRÉATEUR DE GOÛT

VELO SPORT
HYEROIS
Club créé en 1893